



Aujourd'hui, demain, pas de trêve pour nos revendications



Paris, le 5 octobre 2023

ATTENTION DANGER : Tentative de régionalisation de Pôle emploi en Ile-de-France

Selon un article de l'AEF du 20 septembre 2023, le Conseil Régional d'Ile-de-France est sur le point d'envoyer une saisine à la Première Ministre demandant à exercer **45 nouvelles compétences en toute autonomie, dont les missions actuelles de Pôle emploi et la gouvernance de l'assurance chômage.**

Le Conseil Régional a approuvé un rapport intitulé « Saisine de l'Etat pour un choc de décentralisation en Ile-de-France » avec le soutien de la Présidente de Région Valérie PECRESSE, dont l'introduction se conclut avec ces mots : « *Toutes les révolutions françaises ont commencé en Ile-de-France : nous proposons au Gouvernement de lancer la révolution girondine depuis l'Ile-de-France* ». Le ton est donné !

Au programme des appétits franciliens, notamment :

- Créer un SMIC régional
- **Régionaliser Pôle emploi**
- **Régionaliser la gouvernance de l'assurance chômage**
- Confier la gestion des grands opérateurs de l'emploi et organismes publics de formation à la Région
- Régionaliser les lycées professionnels
- Autoriser la création d'écoles primaires autonomes
- Régionaliser le recrutement des enseignants en dehors de tout concours ...

Pour **FO**, au-delà de l'attaque directe des personnels de Pôle emploi, il s'agit d'une attaque sans précédent de la République et des droits de tous les citoyens, notamment à l'égalité de traitement.

Cette attaque est permise par les dispositions de la loi dite 3DS du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Un appareil législatif dont la Région Ile-de-France est la première à se saisir mais qui pourrait être imitée par d'autres tant les appétits de certains présidents de Région sont aguisés notamment pour régionaliser Pôle emploi.

Tout ceci sur fond de création de France travail... ! Coïncidence ou enchaînement savamment orchestré ?

FO Pôle emploi est fermement opposée à ce projet et redoute que France travail mette le doigt dans l'engrenage de la régionalisation qui peut aller jusqu'au transfert des personnels à la Région.

FO combattra de toutes ses forces les attaques envers ses agents, envers leur statut national encadré par des textes conventionnels et statutaires garantissant les mêmes droits sur tous les territoires. Car ne nous leurrions pas, plus nous serons petits, plus il sera facile de nous avaler sans même craindre l'indigestion.

Pour FO Pôle emploi, la régionalisation c'est NON !



Mobilisez-vous avec nous, adhérez !

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : syndicat.fo@pole-emploi.fr

